rapports la fraternelle accolade des camarades groupes qui la composent.

Je suis venu aussi, continue-t-il, vous apporter la consigne à vous les jeunes qui êtes la garde montante et somme les troupes fraîches de notre armée.

Qu'est-ce que la J. C. ?

Henri Rodier en a donné une excellente définition ; à l'instant, c'est-il dit, *l'organisation de notre bataillon-école pour l'apostolat.* » Notre organisation est basée sur notre foi commune ; les temps sont passés du dilettantisme où chacun faisait profession de douter de tout. L'avenir appartient à ceux qui croient, à ceux qui affirment, à ceux qui agissent. Quand on considère le merveilleux essor des groupes de J. C. par toute la France, on peut envisager cet avenir avec confiance; nous sommes dans la bonne voie.

Camaraderie chrétienne!

Donc camaraderie chrétienne et j'ajouterai, dit l'orateur, démocratique.

Mais ce mot ne veut pas dire que nous sommes des indisciplinés ; au contraire, nous avons des chefs et nous leur obéissons librement. Notre démocratie est toute en action dans nos rangs et c'est l'Eglise qui nous l'a enseignée ; il y a parmi nous des ouvriers, des employés, des bourgeois, des paysans ; ces différences ne constituent pas des causes de mérite ou de démérite.

Tous les hommes sont égaux devant Dieu ; leur valeur ne se mesure pas à l'habit qu'ils portent, blouse ou redingote, mais au bien qu'ils font. Le pauvre qui accomplit son devoir est mille fois au-dessus du riche désordonné dans sa conduite et insouciant de son prochain.

Camaraderie organisée

Organisation ! voilà un mot qui commence à faire fortune chez les catholiques » Il faut s'organiser » s'en vont-ils répétant. Mais de la théorie à la pratique, il y a loin ; quand il faut agir, beaucoup se dérobent.

Ce n'est pourtant pas difficile que de s'organiser.

D'abord il faut se connaître individuellement pour constituer les groupes ; puis de groupe à groupe, de province à province pour savoir ce que les voisins ont fait de bien, pour connaître les initiatives heureuses que le succès a consacrées.

En second lieu il faut s'entendre, savoir combler son action avec les autres groupes et renoncer, s'il le faut, aux projets les plus séduisants s'ils gênent l'accomplissement des initiatives commencées pour le bien général.

En troisième lieu il faut être disciplinés. Il y a égal mérite à tous les postes dès lors qu'on y fait son devoir, voilà pour les individus ; ajoutons que chaque groupe doit être en rapport avec le Comité de la Fédérale afin que les rouages de l'organisation fonctionne sans grincement.

Toutefois chaque groupe conserve son autonomie et son adaptation aux besoins de sa localité.

Le but : l'Apostolat

Plusieurs ont cru que le but principal de la J. C. était l'aide mutuelle. Sans doute, nous devons nous aider et d'abord faisons remarquer que cela n'est possible que par l'organisation. Mais le véritable but dépasse les intérêts personnels ; il est plus désintéressé : c'est l'apostolat.

Nous devons consacrer toutes les énergies de notre jeunesse à ramener notre démocratie entre les bras du Christ. Cette ambition, que certains pourraient trouver disproportionnée à nos forces, s'est elle qui fait la vigueur de notre vie et la chaleur de notre âme.

Pour arriver au but, deux conditions sont nécessaires : connaître la doctrine chrétienne et prêcher d'exemple.

Beaucoup pratiquent la religion par habitude et par sentiment plutôt que par conviction. De nos jours pourtant la foi du charbonnier ne suffit plus, si toutefois elle a jamais été suffisante ; la religion doit être le premier objet de notre étude. Cette étude il faut la faire pour nous, pour nous instruire, pour nous défendre dans les conversations, la doctrine sociale catholique ; il faut se l'assimiler complètement.

Ensuite, nous devons prêcher d'exemple en pratiquant intégralement les préceptes de la religion. Cette prédication est insuffisante à notre époque. La foule est désemparée, allez vers elle et vivez publiquement vos croyances. Toutes les questions qui intéressent la famille et principalement celles relatives à la liberté d'enseignement, doivent être connues de vous ; que les groupements professionnels, dès lors qu'ils ne sont pas des armes de guerre, trouvent toujours en vous de dévoués amis.

Mais si vous voulez vous rendre utiles ici, comme l'a dit M. Brunetière, « vous voulez être quelqu'un, soyez d'abord quelque chose ». Vous devez donc chercher à acquérir une valeur professionnelle.

Après un dernier appel à l'union et à la discipline, l'orateur termine par ces mots : « A l'œuvre dans avec confiance et avec joie pour le Christ qui nous réserve peut-être de contempler une magnifiquesante aurore de justice sociale et de foi chrétienne ».

M. le doyen Lecterc, lorsqu'il eut les vigoureux applaudissements qui ont souligné le discours de M. Piot clôture la séance par quelques mots de remerciements à l'adresse de l'auditoire et des orateurs. L'heure est sombre, ajoute-t-il, mais on se prend à espérer quand on voit une jeunesse si nombreuse et si disciplinée se jeter dans la mêlée.

Avec l'autorité de son expérience il recommande la saine union, mais il insiste surtout sur ce point que les jeunes doivent puiser leur religion pour acquérir des convictions inébranlables et une foi éclairée. Soyez exacts, dit-il aux jeunes, à assister aux réunions de vos cercles d'études ; plus instruits vous serez plus sûrs de vous mêmes et vous marcherez plus vaillamment.

Enfin, comme vous ne pouvez rien sans la grâce de Dieu, vous devez la lui demander par la prière et la communion.

Sur la demande de M. le Doyen, un *De Profundis* est récité pour le repos de l'âme de M. Joseph Lemaire, président décédé du Groupe Jeanne-d'Arc ; la séance est levée.

La quête faite à la sortie pour M. Lemaire, l'ouvrier victime des Apaches, a été très fructueuse.

Colombophilie. — Résultat du concours de Chartres organisé par la Société « Les Voltigeurs », établie chez M. Egels, place St-Louis.

31 pauvres lâchés à 5 h., beau, ouest, par M. Leman :

1er prix, Mon P., 9 p. — 8e, Dhaze, n., 4 p. — 9e, Dedryver, 6 p. — 10e, Devrindt, 1 p. — 11e, Boyer, 3 p. — 6e, Vanhoucke, 4 p. — 7e, Leman J.-L., 2 p. — 8e, Boyr, 6 p. — 9e, Reynaert F., 6 p. — 10e, Lhoyer, 4 p.

12e, Devillier F. et J. p. : Demoyette, h. — 13e, Boyr, 5 p. — 14e, Eldop, 5 p. — 15e, Horrent, 3 p. ; Veuve Rousseau, h. — 16e, Bouckart, 5 p. — 17e, Grart Alex., 5 p. — 18e, Debiaere, 3 p. 19e, Quatennens, 3 p. ; Dhaze, h. — 20e, Devrier, 3 p. — 21e, Gedeon, 3 p.

22e, Lemaire A., 4 p. — 23e, Debocquois J., 3 p. — 24e, Lepers M., 2 p. — 25e, Masselier, p. — 26e, Motte P., 2 p. — 27e, Derick, 2 p. — 28e, Desroussaux Lucien, 4 p. — 29e, Derick, 1 p. — 30e, Debiaere, 2 p. — 31e, Desmarcaux, 2 p.

32e, Wattel, 3 p. — 33e, Van Aubryve, 4 p. ; Verkamer, 2. — 34e, Bourbeau J., 2 p. — 35e, Desmarcaux, 2 p. — 36e, Fremaux, 2 p. — 37e, Caillaud, 3 p. — 38e, Bouchart, 3 p. — 39e, Cattenn E., 2 p. — 40e, Lepers M., 2 p. — 41e, Vandenotte J., p.

42e, Wallcomme, 4 p. — 43e, Morel, 2 p. — 44e, Morel, 2 p. — 45e, Devaux J., 2 p. — 46e, Mlle Maes, 2 p. — 47e, Debiaere, 2 p. — 48e, Devillier F., 2 p. — 49e, Venock, pr. — 50e, Cambelain, p. — 51e, Sion P., p. — 52e, Brasset, p.

53e, Delebansart, p. — 54e, Sion P., p. — 55e, Demoyre Ed., p. — 56e, Stelandre V., Roncq. — 57e, Carbon, Roncq, p. — 58e, Vanpoucke, p. — 59e, Pocquet V., p. — 60e, Grenier, p. — 61e, Stelandre, p. — 62e, Demoyette, p.

63e, Desmaître Art., r. — 64e, Varmesse. — 65e, Deconinck. — 66e, Desmaître P. — 67e, Pruvost D. — 68e, Delen V. — 69e, Demoyere Ed. — 70e, Monicique. — 71e, Delebecque, Roncq. — 72e, Boulbert. — 73e, Pocque V.

Bouquet : Lemaire.

Séries payantes : Boyr, Dhaze, Debiaere.

Séries d'honneur : Debiaere, Sion.

Séries de 2 : Lepers H., Devillier F., Gentier, V. Stelandre, Demoyette.

Le 1er pigeon a été constaté à 6 h. 37' 31" à la distance de 279 kilom. 288 avec une vitesse de 1030 m. 67, le dernier à 9 h. 44' 30", à la distance de 299 kilom. 888 avec une vitesse de 893 m. 62.

Distribution des prix, Jeudi soir à 8 h., réclamations valables jusque mardi soir, à 7 h. 1/2.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 14 étrangers sont venus se fixer à Tourcoing, et 22 ont quitté notre ville.

ARMENTIÈRES

Concours de pêche à la ligne. — Hier après-midi a eu lieu, en canal de dérivation, un concours organisé par la Société *les Gais-Pêcheurs* ; 700 francs de prix : espèces, médailles, objets d'art ont été distribués aux concurrents.

250 pêcheurs ont participé à ce concours

Le défilé des sociétés a eu lieu à 2 h. 1/2, sur la Grand'Place. La Société Philharmonique avait prêté son gracieux concours à la fête. Le revue a été passée par la commission d'organisation.

Le premier prix (100 fr.) attribué à la plus lourde pêche a été attribué à M. Gugens, de Roubaix qui a pris 140 grammes de poissons.

La médaille d'éloignement a été décernée à la société les Pêcheurs de la Gesse, de Douai.

Concert. — Aujourd'hui à 6 h. 1/2, la Grande Fanfare et l'Orphéon des Enfants donneront un concert public au square Victor Hugo.

BOIS-GRENIER. — **Un consommateur peu délicat.** — Le 24, à huit heures du soir, Henri Mollet, journalier, au Gris-Pot, entrait prendre un verre à l'estaminet Lamelle, sur le route de Fleurbaix, et mettait cinq verres dans ses poches.

Le cabaretier s'aperçut de la chose au moment où le consommateur sortait ; il le poursuivit et lui fit rendre les verres.

Une heure 1/2 après, Mollet revenait et demandait une chope, qui lui fut refusée. Il tire son couteau et en menace le cabaretier. Celui-ci, aidé de son domestique, Auguste Debecquey, et de Henri Langlard, charron à l'Armée, remit le forcené entre les mains du garde Catteau, qui l'enferma au violon.

Vers trois heures et demie du matin, quand le garde vint chercher son prisonnier, celui-ci s'était enfui après avoir brisé la porte. On le recherche.

DOUAI. — Naissances du 24 juin. — Félix Crépieux, 64, rue des Prêtres. — Marguerite Richard, 12, rue du Pied d'Argent

Publication de mariages. — Léon Forlendot, employé à Douai et Zoé Godart, sans profession à Wittes. — Evariste Bédez, mineur à Lièvin, et Juliette Magnez, sans profession à Douai. — Jean Bébot, mineur à Flers-en-Escrebieux, et Joséphine Carpentier, sans profession à Douai. — Gaston Coubbot, employé et Antoine Véron, sans profession à Douai. — Victor Dubois peintre et Antoinette Pollard, ménagère à Douai. — Lucien Grifon, employé et Lucie Sauve, sans profession à Douai

Décès. — Valentine Verriel, employée, à Douai et Sylvie Fagon, s. p., à Douai. — Clément Foulon, ajusteur, et Marie Hasson, tailleuse. — Désiré Dubas, frappeur, et Amélie Lemoine, ménagère. Henri Leclercq, batelier, à Nivelle et Zulma Sanche, batelière, à Douai. — Augustin Peyelle, batelier, à Biobaries et Azéma Durieux, batelière, à Douai. — Henri Vispoux, boulanger et Marie Bautrisurt s. p., à Douai.

Mariages. — Victor Truffer, modeleur, et Jeanne Brunkun, ménagère, à Douai. — Georges Corbet, peintre, et Melvina Labecq, blanchisseuse, à Douai.

Décès. — Florimonde Dhirer, 75 ans, journalière, veuve de Pierre Decca, 77, rue du Canteleux. — Albert Leroy, 8 ans, 19, Place d'Armes.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée des Thèses ou Lettres, Factures, Mémorandums Traités, Brochures, Tracts, etc.

SOIGNEZ VOTRE ESTOMAC

Mangez du Sucre

CAMBRAI

Une belle cérémonie en l'honneur de l'*Immaculée Conception* a eu lieu dimanche dernier dans la paroisse de la gare. On estime à six ou sept mille le nombre des personnes accourues des divers points du Cambrésis pour assister à cette fête qui à juste titre, pourra être classée parmi les plus belles de cette année jubilaire.

Les pèlerins du train *Blanc-Bleu* de Lourdes, les brancardiers, les dames infirmières et les ménagères de la contrée y étaient largement représentés.

Dès le matin, une cinquantaine de brancardiers de la région de Lille arrivaient à Cambrai. Plusieurs avaient passé une nuit d'adoration à Montmartre et assistaient à la grand'messe de la cathédrale.

A trois heures fut organisé place pour la cérémonie, dans l'église de l'Immaculée Conception. Les vêpres furent présidées par Sa Grandeur Mgr de Lydda, assisté de MM. les vicaires-généraux Carlier et Sonnois.

Dans le chœur on remarquait également M. le chanoine Prévost, directeur du train Blanc-Bleu ; M. le chanoine Poulon, supérieur de l'Institution Notre-Dame de Grâce ; MM. les chanoines Carlier et Colpin, secrétaires de l'Archevêché ; M. l'abbé Delgorge, vice-doyen, curé-d'Iwuy ; M. l'abbé Tregaon, économe au Grand-Séminaire, sous-directeur du train Blanc-Bleu ; MM. les curés de St-Druon et de St-Roch, beaucoup d'ecclésiastiques aussi dans l'assistance.

Après les vêpres, Monseigneur de Lydda bénit solennellement une magnifique bannière de Notre-Dame de Grâce, qui, déployée, accompagnera les pèlerins de Lourdes, donne sa bénédiction à la foule et la procession se déroule à travers les rues pour aboutir à la vaste propriété de M. Chaumont où avait été dressé un reposoir monumental surmonté de la statue de l'Immaculée Conception.

M. le vicaire général Carlier monta en chaire aux lieu et place de M. le vicaire général Lobbedey, empêché, et félicita les pèlerins d'être venus si nombreux à cette cérémonie qu'il compara à celles de Lourdes et de Roncesvaux. Puis dans une véhémente improvisation, ayant pris pour thème : *Jubilemus*, met qui sera le programme du prochain pèlerinage de Lourdes, il montre que pour être agréable à Marie, il faut être fidèle à la loi de son fils Jésus.

Du haut du reposoir, Monseigneur donna une seconde bénédiction à la foule, qui reprit le chemin de l'église.

Pendant tout le parcours de la procession les chants de Lourdes alternèrent avec la récitation du chapelet ; on revivait vraiment un peu les heures inoubliables passées près de la grotte bénie.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina cette belle journée.

Nous ne saurions clore ce petit compte-rendu sans rendre hommage à M. l'abbé Berteaux, curé de la paroisse pour le bon goût dont il a fait preuve dans la décoration de l'église et pour la bonne organisation de cette importante cérémonie.

Demander à la Croix du Nord, 32, rue d'Angleterre, Lille, les catalogues des Publications, Images, Phonographes, etc de la Maison de la Bonne Presse.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

ÉLECTION SÉNATORIALE

Résultats

Quatre candidats étaient en présence : MM. Aucé, député radical ; Razimbaud, député radical ; Barbaral, conseiller d'arrondissement socialiste ; Béulicots, conseiller général radical.

Il a fallu procéder à trois tours de scrutin.

M. Razimbaud a été élu par 498 voix ; M. Aucé a obtenu 396 voix.

Il y avait 892 votants.

Il s'agissait de remplacer M. Galtier, radical, décédé.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

2e circonscription de Lyon

Inscrits, 21052. — Votants, 14.648.

MM. Morinaud, conseiller général radical-socialiste, 6824 voix, élu ; Millon, progressiste, 6557 voix ; Jossier, nationaliste, 1806 voix. Manque le résultat d'une commune de 400 habitants qui ne peut rien modifier.

Il s'agissait de remplacer M. Genet, radical-socialiste, décédé.

Disgrâce de M. Lagrave

Nous croyons savoir que M. Lagrave vient d'être relevé de ses fonctions comme commissaire général à l'Exposition de Saint-Louis, et qu'il est remplacé par M. Cossin, directeur du commerce extérieur au ministère du commerce.

(*Patrie*).

L'ENQUÊTE

sur « les millions des Chartreux »

M. Flandin a reçu le télégramme suivant de M. Pichat, député de l'Isère :

Gare de Turin. — Avez reçu réponse prieur. Malgré plus vives instances hier et aujourd'hui, impossible faire changer d'avis. Rentrera, demain, vous remettrai nouvelle lettre. — Pichat.

M. Flandin a télégraphié de nouveau à M. Pichat pour le prier d'insister très vivement auprès des Chartreux. Le résultat de la nouvelle entrevue de M. Pichat avec les Chartreux ne sera connu qu'ultérieurement.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La bataille de Port-Arthur

Aucun document de provenance russe n'a encore donné à la précision des détails que l'on connaît le gargantis d'une seconde confirmation officielle, mais l'importance du succès japonais n'est pas mise en doute.

Les opérations sur terre

Les bruits les plus contradictoires circulent sur les opérations du général Kouropatkine.

Le général Sakharoff a envoyé une longue dépêche sur la marche incessante des Japonais et relatant de nombreuses escarmouches ; les troupes du général Kouroki ont subi de nombreux échecs.

De Liao-Yang on télégraphie que l'avant-garde de Kouroki a dû obligée de battre en retraite.

LA GRÈVE

Marseille. — Plusieurs grèves partielles ont éclaté parmi les ouvriers charpentiers, les chargeurs et déchargeurs.

Pierrefitte. — Les employés des tramways de Pierrefitte à St-Cloud ont décrété la grève générale. Aucune voiture ne circule ; aucun incident n'est signalé.

MORT D'UN MOTOCYCLISTE

Montluçon. — Pendant une séance d'entraînement, le motocycliste de Raymond Giry, 17 ans, a dérapé et le coureur s'est enfoncé la poitrine sur un pieu.

MORT D'UN COUREUR

Magdebourg. — Le coureur français Dargle a succombé aux blessures qu'il s'était faites le 19 juin au vélodrome ; il n'avait que 23 ans.

MAISON EFFONDRÉE

Clermont-Ferrand. — A Cros, une maison neuve s'est écroulée sur une vingtaine d'habitants qui étaient occupés de la construction. Il y a 2 morts et plusieurs blessés.

LE GRAND-PRIX CYCLISTE

Une foule énorme s'assistait au Vélodrome municipal de Vincennes aux demi-finales et finale des Grand-Prix cycliste. — M. Maruéjouls, ministre des travaux publics et les représentants du Président de la République et des ministres assistaient à la fête.

Une ovation monstre a été faite à Théry, vainqueur de le coupe Gordon-Bennett qui, sur sa voiture, a fait plusieurs tours de piste.

Grand prix professionnels. — Dans la demi-finale, Jacquelin a été battu par Mayer et Meyers. — La finale n'est connue entre Rutt (Allemand), Bilegaard (Danois) et Mayer (Allemand).

C'est Mayer qui est arrivé premier à une demi-longueur devant Rutt, Bilegaard était troisième à un quart de roue.

Le Grand-Prix amateurs a été gagné par Reed (anglais), Rode (allemand) est arrivé deuxième à une demi-longueur.

DOCUMENTS

du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

D'un acte sous seing privé en date du 4 juin 1904, il appert que la Société en nom collectif formée entre M. Ferdinand VALLET et M. Jules MIER, tous deux négociants à Lille, pour le commerce de confections et toiles, dont le siège est à Lille, a été dissoute à partir du 30 juin 1904. MM. les associés sont chargés de la liquidation.

D'un acte passé devant Me Desuet, notaire à Armentières, le 25 mai 1904, il appert qu'il est apporté cession de part et modification à la Société formée sous la raison sociale « DUHOT Frères », dont le siège est à Armentières, pour la fabrication de la toile. La durée sera illimitée ; la raison sociale sera « DUHOT, BAUERNE et LALOU ».

RÉPONSES

de liquidations judiciaires et de faillites

Le 28 juin 1904, à 12 heures 1/2, deuxième affirmation des créances du sieur François BAUTHIER, tailleur de pierres, 3 Rues-Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; liquidateur, M. Cazot.

Le 28 juin 1904, à 12 heures 3/4, compte définitif du sieur Paul BRUYELLE, marchand de beurre à Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; syndic, M. Cazot.

Le 28 juin 1904, à 12 h. 1/2, concordat du sieur Jean-Baptiste CHATELAIN, entrepreneur de maçonnerie à Hellemmes. — Juge-commissaire, M. Crépy ; liquidateur, M. Cazot.

Le 29 juin 1904, à 12 heures 3/4, homologation du liquidateur définitif du sieur Auguste BRONGNIART, négociant en cuirs, à Lille. Juge-commissaire, M. Crépy ; liquidateur, M. Tiprez.

Le 29 juin 1904, à 2 heures 3/4, dernière affirmation des créances du sieur Paul OLIVIER, blanchisseur à Lens. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Cazot.

Le 29 juin 1904, à 10 heures, compte définitif du sieur Louis DESPINES, boulanger, détaillant de boissons, à Marquillies. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Cazot.

Le 29 juin 1904, à 10 h. 1/4, compte définitif du sieur Désiré ALLOUCHERY, commerçant à Houplines. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Cazot.

Le 29 juin 1904, à 10 h. 3/4, homologation du syndic définitif du sieur Gaston CHOQUET, entrepreneur de charpente à Frelin. — Juge-commissaire, M. Wargny ; syndic, M. Tiprez.

Le 30 juin 1904, à 11 h., première affirmation des créances du sieur Abraham DE VRIES, fleurtiste et confections, à Lille. — Juge-commissaire, M. Crépy ; liquidateur, M. Cazot.

Le 1er juillet 1904, à 12 h. 1/2, dernière affirmation des créances du sieur Narcisse DESTOMBES, ex-négociant en graines, à Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Cazot.

Le 4 juillet 1904, à 11 h. 1/2, deuxième affirmation des créances du sieur Ernest THIEFFRY, entrepreneur à Lambersart. — Juge commissaire, M. Le Mon ; liquidateur, M. Tiprez.

DÉCLARATION

de liquidations judiciaires

Le 20 juin 1904, du sieur Emile BRUNO, marchand de meubles, 102, boulevard Victor-Hugo, à Lille. — Juge-Commissaire, M. Ball ; liquidateur, M. Cazot.

Le 21 juin 1904, du sieur Arthur DUVILLERS, cafetier, rue de Béthune, 21, à Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; liquidateur, M. Tiprez.

Le 21 juin 1904, du sieur Arthur HOUDART, négociant en charbons, 46, rue du Pile-Nord, à Lille. — Juge-commissaire, M. Wargny ; liquidateur, M. Tiprez.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Le 21 juin 1904, de demoiselle Estelle THIEFFRY, détaillante, place Philippe-Labon, 10, à Lille. — Juge-commissaire, M. Houbron ; syndic, M. Cazot.

Le 24 juin 1904, de dame DELERUE-DELPLANQUE, commerçante, rue Pierre-Legrand, 84, à Lille. — Juge-commissaire, M. Noyelle ; syndic, M. Cazot.

CONVERSION EN FAILLITES

de liquidations judiciaires

Le 24 juin 1904, le Tribunal de Commerce a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Edmond FLEMMIAU, cabaretier, à Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Cazot.

Le 24 juin 1904, le Tribunal de Commerce a converti en faillite la liquidation judiciaire de la Société J. CORBU Fils et Cie et du sieur J. CORBU fils personnellement, négociants à Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Tiprez.

Le 24 juin 1904, le Tribunal de Commerce a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Jules DELEPLANQUE, épicier, à La-Bassée. — Juge commissaire, M. Vaillant ; syndic, M. Cazon.

BIBLIOGRAPHIE

Documents sur le cinquantenaire de l'Immaculée-Conception et commentaire pratique sur le Jubilé de 1904, par M. le chanoine Moureau, professeur à la Faculté de Théologie de Lille, 1e 9e, prix : 0 fr. 50, chez Desclée, 41, rue du Metz, Lille.

En cette année où l'Eglise célèbre, par un jubilé universel, le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, il est nécessaire que les prêtres, les prédicateurs, et même les pieux fidèles, aient sous la main, pour s'en pénétrer, des documents officiels. Dans cette persuasion, la Société Saint-Augustin a préparé la brochure de propagande que nous sommes heureux d'annoncer. Le lecteur y trouvera :

1° La Lettre de Sa Sainteté Léon XIII aux EE. Cardinaux, instituant une commission cardinalice, chargée d'organiser et de diriger, à Rome et par tout le monde catholique, les fêtes du cinquantenaire. (p. 7-8.)

2° Le Décret de la S. C. des Rites autorisant une messe votive mensuelle en l'honneur de l'Immaculée Conception (p. 9-10.)

3° La Lettre de S. S. Pie X aux EE. Cardinaux, confirmant toutes les mesures adoptées par Léon XIII, en ce qui regarde le cinquantenaire (p. 11-12.)

4° Le Programme général des fêtes du Cinquantenaire, tel qu'il a été approuvé par la Commission cardinalice. (p. 13-15.)

5° Le Programme de l'Exposition mariale internationale. (p. 16-18.)

6° Le Bref de Pie X accordant diverses indulgences pour les cérémonies préparatoires au jubilé. (p. 19-21.)

7° L'Encyclique de S. S. Pie X sur le Jubilé de l'Immaculée Conception. (p. 22-27.)

Enfin, pour couronner ce recueil, on a eu l'heureuse pensée d'y ajouter un Commentaire pratique sur le Jubilé de 1904 et ses multiples conditions. Il est dû à la plume de M. Moureau, professeur à la Faculté de Théologie de Lille, qui l'a, d'ailleurs publié dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. C'est assez dire avec quelle sûreté de doctrine et quelle précision de langage ce commentaire est rédigé.

L'Action catholique. — Bulletin des œuvres paraissant tous les mois. Conditions d'abonnement : France, 2 fr. par an ; Etranger, 2 fr. 50 par an. On s'abonne : A la « Maison de la Bonne Presse », rue Bayard, 5, Paris, ou à la « Croix du Nord », 42, rue d'Angleterre, Lille.

Sommaire du mois de juin. — Les Œuvres agricoles en Belgique : Les catholiques et les œuvres agricoles ; Le rôle du prêtre dans les œuvres agricoles ; Organisation professionnelle agricole. — Le chant des fidèles à l'Eglise. — Caisses ouvrières de crédit : La caisse ouvrière d'Orléans ; Caisse ouvrière de Reims. — Assemblée générale annuelle de la Société d'Education et d'Enseignement. — Œuvres annexes des Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Les Œuvres : Il faut entrer dans les Œuvres ; Quelques objections ; Nous sommes le nombre ; Les catholiques doivent s'entr'aider. — Les Congrès Eucharistiques : Leur but ; Leur utilité pratique. — Pèlerinage de la Jeunesse Catholique à Rome. — Une semaine sociale à Lyon. — Union Catholique d'Amiens : Caractère de l'œuvre ; Organisation ; Congrès ; Réunions et Conférences. — Revue des Congrès : Congrès de Lyon ; Congrès diocésain de Paris. — Bibliographie.

La Revue Mame, paraissant tous les dimanches. Le numéro, 15 centimes ; abonnements, France et Algérie, 3 francs par an ; étranger, 22 fr. 50. — 162, boulevard Saint-Germain, Paris.

Sommaire du 26 Juin 1904. — Notre concours de photographie. — Un nouveau ballon dirigeable, P. L. — Sur un tombeau, E.-M. de Vogüé, de l'Académie française. — Fra Angelico au couvent de Saint-Marc (Florence), Henri Guerlin. — Pour rire en famille : Ingénieux projet de modification dans le prix des « aller et retour », Alphonse Allais. — La Terre enseignante (suite), Jules Mazé. — L'homicide philanthropique, A. Actoque. — Ci et là. — Une Hydre dans un drame (suite), Ernest Daudet.

Illustrations d'après Fra Angelico, H. Dutriac, des reproductions photographiques, etc.

COIN DES MÉNAGÈRES

Confitures

Vrai, si nous avons eu peu de fruits ces dernières années, le bon Dieu nous dédommage bien en cet an de grâce 1904 ! Que de fraises ! que de cerises ! et quelles belles apparences de poires et de pommes !...

Si nous pensions à faire un peu de confitures, chères ménagères ?... Jamais nous n'aurons si belle occasion, le sucre est maintenant d'un prix abordable ! Mais j'entends bon nombre de mes lectrices dire : « Oui, oui, vous avez raison, Marmiton, mais je n'ai jamais fait de confitures... et je n'oserais pas risquer... » Allons, vous avez de la bonne volonté ? Alors, essayez, pratiquez par petites quantités, et si vous réussissez, ce qui est plus que probable, vous recommencerez...

Essayez avec les proportions suivantes : vous verrez que cela n'est pas très difficile, et vous vous reconnaîtrez cependant... un talent de plus.

Confitures de fraises. — Mettez dans une bassine un kilo de sucre coupé en morceaux, humectez-le avec un demi-litre d'eau ; une fois fondu faites-le réduire jusqu'à ce que pressant de ce sirop entre le pouce et l'index et en écartant ceux-ci, ils éprouvent de la résistance ; le sirop doit former une sorte glucante. A ce point, jetez dedans un kilo de fraises pas trop mûres en les enfonçant à l'aide de l'écumoire ; dès qu'elles bouillent retirez de côté et laissez refroidir. (Si elles sont dans une bassine de cuivre, vous devez les transvaser dans un autre ustensile, émaillé par exemple. Quand on fait les confitures par petite quantité, il est donc préférable de se servir pour la cuisson, d'une casserole en terre ou émaillée pour n'avoir pas à les transvaser.)

Remettez le lendemain vos fraises sur le feu, faites-les bouillir environ un quart d'heure tout doucement et mettez immédiatement en pots ; quand la confiture sera tout à fait froide, vous les couvrirez. Et vous savez comment n'est-ce pas ? 1° avec un rond de papier trempé dans de l'eau-de-vie et 2° un second papier attaché par une ficelle.

Confitures de cerises. — Prenez un kilo de cerises noires et bien mûres auxquelles vous aurez enlevé les noyaux.

Mettez dans une bassine une livre et demie de sucre en morceaux, humectez avec un demi-litre d'eau, faites fondre, puis posez la bassine sur le feu ; laissez bouillir un quart d'heure et jetez les cerises dedans ; laissez cuire au moins trois quarts d'heure. Faites-la refroidir une cuillerée dans une assiette et prenez-en entre deux doigts pour vous rendre compte si elle est bien cuite. Mettez en pots.

Voyons, est-ce aussi simple ?

Sur ce, à l'œuvre, chères ménagères, et bon courage.

MARMITON.

(*Reproduction réservée, sauf pour la Croix et ses suppléments.*)

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Ve Auguste LONGHAYE

née Virginie-Amélie VAN DE WEGHE, Vice-Présidente honoraire de la Société de charité maternelle, pieusement décédée à Lille, le 25 juin 1904, dans sa quatre-vingtième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Services solennels qui auront lieu le mardi 28 juin, à onze heures, en l'église de Notre-Dame des Consolations (section du Vauban), en paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 6, boulevard Vauban, à dix heures trois quarts.

On dit solennel sera chanté au Maître-Autel de ladite église, le jeudi 7 juillet, à onze heures.

28,27,29.—6640

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : 19, Boulevard des Italiens, à Paris

Agence de LILLE, rue Faidherbe, 23, avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES, ROUBAIX

ORDRES DE BOURSE exécutables en France et à l'Etranger

BOURSE DE LILLE

Avances de Fonds sur tous Titres

DÉPOTS DE TITRES

PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS

Délivrance de Chéquier (Travel Bankers)

LOCATIONS DE COFFRES-FORTS

compartiments à partir de 5 fr. par mois

BANYULS

APÉRITIF AU QUINQUINA

TRILLES

LE SEUL RECOMMANDÉ PAR MM. LES MÉDECINS

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets les principaux Epiciers et chez les Limonadiers

Exiger l'étiquette sur la Bouteille

Employez pour vos cheveux la SÉVEUSE GOBERT. Elle procure les résultats suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, 26, rue Esquermoise.*

raient tort à leurs camarades de misère.

— Mais, demanda l'artiste, qui vous a donné l'idée de fonder cette *Banque des Gueux* ?

— La succursale du Mont-de-Piété est près d'ici, monsieur ; vingt fois il m'arriva de rencontrer des femmes chargées d'un paquet que l'employé de cet établissement venait de refuser... Elles pleuraient... les enfants attendaient peut-être son retour pour manger... Deux ou trois fois je rendis des services isolés ; j'en pris l'habitude ; l'idée de suppléer à l'insuffisance du Mont-de-Piété germa, puis grandit dans ma tête. Il fallut un mois pour l'organiser... Je suis en règle avec l'autorité ; on reconnaît que j'exerce honnêtement mon métier...

— Etourdi que je suis ! j'ai oublié de vous remettre le journal de Pleuville. Le voici, lisez.

Le père Zug prit le journal avec une visible satisfaction, et lut avec lenteur, s'arrêtant aux alinéas, approuvant de la tête, souriant de voir qu'on parlait comme d'un brave homme.

— Je garderai cet article-là, monsieur ! et si vous voulez bien me donner plus tard votre dessin, je le ferai soigneusement encadrer, je vous le jure.

— C'est chose promise, répondit Alfred Lesueur.

Le père Zug s'enfonça de nouveau dans le cabinet de verre, Alfred continua à dessiner, jusqu'à ce qu'un coup sec le fît tressaillir.

— Voilà un client sans doute, dit l'artiste.

— Mais, demanda l'artiste, qui vous a donné l'idée de fonder cette *Banque des Gueux* ?

— La succursale du Mont-de-Piété est près d'ici, monsieur ; vingt fois il m'arriva de rencontrer des femmes chargées d'un paquet que l'employé de cet établissement venait de refuser... Elles pleuraient... les enfants attendaient peut-être son retour pour manger... Deux ou trois fois je rendis des services isolés ; j'en pris l'habitude ; l'idée de suppléer à l'insuffisance du Mont-de-Piété germa, puis grandit dans ma tête. Il fallut un mois pour l'organiser... Je suis en règle avec l'autorité ; on reconnaît que j'exerce honnêtement mon métier...

— Etourdi que je suis ! j'ai oublié de vous remettre le journal de Pleuville. Le voici, lisez.

Le père Zug prit le journal avec une visible satisfaction, et lut avec lenteur, s'arrêtant aux alinéas, approuvant de la tête, souriant de voir qu'on parlait comme d'un brave homme.

— Je garderai cet article-là, monsieur ! et si vous voulez bien me donner plus tard votre dessin, je le ferai soigneusement encadrer, je vous le jure.

— C'est chose promise, répondit Alfred Lesueur.

Le père Zug s'enfonça de nouveau dans le cabinet de verre, Alfred continua à dessiner, jusqu'à ce qu'un coup sec le fît tressaillir.

— Voilà un client sans doute, dit l'artiste.

— Etourdi que je suis ! j'ai fini, monsieur Zug, et je vous remercie cordialement. Dans quinze jours vous recevrez le numéro du journal.

La porte de la *Banque des Gueux* s'ouvrit sous la main d'un être misérable, à face simiaque, à membres grêles, contournés d'